



HAL
open science

Socio-histoire des systèmes éducatifs

Philippe Bongrand

► **To cite this version:**

Philippe Bongrand. Socio-histoire des systèmes éducatifs. Dictionnaire de l'éducation, 2e édition., 2017. hal-03184376

HAL Id: hal-03184376

<https://hal.science/hal-03184376>

Submitted on 1 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SYSTÈMES ÉDUCATIFS (socio-histoire des)

Les recherches de socio-histoire des systèmes éducatifs portent sur la genèse, les figures historiques et les enjeux sociaux d'une forme originale d'organisation étatique de l'enseignement vers et par laquelle différents pays occidentaux ont convergé au cours du long XIX^e siècle, et qui domine aujourd'hui à l'échelle mondiale.

Les traits caractéristiques des systèmes éducatifs

Le concept de « système » renvoie moins à la croissance et à la diversification des établissements d'enseignement qu'au fait que les définitions et les fonctions respectives de ces établissements, ainsi que les modalités d'inscription de chacun d'entre eux dans l'ensemble qu'ils constituent, soient organisées et reliées les unes aux autres à l'échelle nationale — ce qui distingue les « systèmes » d'une simple somme d'établissements différents (Müller, Ringer & Simon, 1987). L'intégration croissante des établissements (ou réseaux d'établissements) n'est donc pas synonyme d'uniformisation. Cette mise en système ou « *systematisation* » (Müller in Müller et al., 1987) accompagne au contraire la structuration d'établissements ou filières dont le curriculum et le recrutement social respectifs sont différenciés, suivant une logique de « *segmentation* » (Ringer in Müller et al., 1987).

Mettre en système l'enseignement va de pair avec la formation d'une institution susceptible d'en monopoliser tendanciellement la direction : l'État (Green, 2013). Margaret Scotford Archer (1979, p.54) le souligne en conceptualisant comme système éducatif « un regroupement à l'échelle nationale d'institutions éducatives différenciées dont le contrôle et la direction sont au moins partiellement du ressort de l'État et dont les parties constitutives et les processus sont reliés les uns aux autres » (« *a nationwide and differentiated collection of institutions devoted to formal education, whose overall control and supervision is at least partly governmental, and whose component parts and processes are related to one another*»). Illustrant le processus commun dans lequel État et système éducatif se constituent, Andy Green (2013) explique le développement des systèmes éducatifs moins par leur ampleur ou les modalités plus ou moins centralisées de leur organisation que par le rythme de formation des États — lent en Grande-Bretagne ou en Italie au XIX^e siècle, « *accelerated* » en Autriche, en France, au Japon, en Prusse ou dans le Nord des États-Unis (de même que, à partir des années 1950, en Corée du Sud, à Taiwan ou à Singapour).

La tension entre diversité des établissements et unification de leur gouvernement est dès lors un élément fondamental de l'avènement des systèmes éducatifs. Cette tension est historiquement surmontée par la mise en place de bureaucraties, plus ou moins centralisées (Archer, 1979), qui reposent notamment sur des principes de rationalisation des établissements et de division du travail entre des rôles pédagogiques, administratifs et politiques (Tyack, 1974).

Des dynamiques endogènes de développement

Les travaux sur la genèse des systèmes éducatifs s'inscrivent explicitement ou implicitement dans un programme de recherche observant comment leur développement procède de dynamiques internes et/ou externes à l'institution scolaire. Ce programme donne lieu à plusieurs déclinaisons suivant que l'on étudie plus précisément si les systèmes éducatifs sont conçus en réponse aux besoins objectifs de l'économie, aux intérêts des classes sociales dominantes ou aux usages des différentes catégories de population.

Par opposition à certaines sociologies fonctionnalistes, critiques ou anti-capitalistes ou à des analyses des politiques publiques expliquant l'avènement de systèmes éducatifs par la « demande sociale d'éducation » ou par les « besoins de l'économie », les travaux de socio-histoire évoqués ici insistent sur les logiques internes de développement de l'institution scolaire, à l'origine de sa mise en système comme de son ampleur grandissante. Aux États-Unis, les mobilisations d'administrateurs de l'éducation soucieux de gagner du pouvoir sur les acteurs locaux (notables, élus) conduisent par exemple aux fusions d'écoles, à leur modernisation et à leur fréquentation croissante (Tyack, 1974). En France, les intérêts matériels et les préoccupations quotidiennes des personnels des établissements d'enseignement, marqués par les hiérarchies et les concurrences, les incitent à rechercher activement comment augmenter le nombre de leurs élèves et donc à développer, à leur échelle, le système (Chapoulie, 2010). En Prusse — où la systématisation de l'école précède la démocratisation de l'État — la concurrence entre les différents établissements secondaires conduit leurs responsables à expliciter et développer des *curricula* qui, relativement distincts, prennent sens les uns par rapport aux autres (Ringer in Müller et al., 1987).

Dans la plupart des cas, ces logiques endogènes expliquent que le développement des systèmes éducatifs ait reconduit la domination des formes et contenus d'enseignement les plus traditionnels (tropisme du « glissement académique » (« *generalist shift* ») suivant l'expression de Fritz Ringer), à rebours de discours ou analyses mettant pourtant en avant les besoins ou effets de l'industrialisation contemporaine en matière de modernisation de l'éducation.

Une approche institutionnelle

Ces travaux incitent à ne pas enfermer l'analyse d'un processus éducatif donné dans son contexte immédiat, mais à le replacer dans l'ensemble institutionnel dont il procède, intellectuellement comme matériellement, et qu'il contribue à accomplir, comme le théorisent les travaux de Margaret Scotford Archer (1979) ou ceux, en partie menés avec Jean-Pierre Briand, de Jean-Michel Chapoulie (2010). Soulignant leur positionnement historien, ces auteurs suggèrent d'autre part de rechercher dans ces processus non seulement des éléments de reproduction mais, surtout, de changement. F. Ringer, qui évoque dans cette perspective Max Weber de préférence à Pierre Bourdieu, souligne par exemple que les systèmes éducatifs peuvent engendrer un écart entre classe et statut sociaux et, partant, susciter des crises, mobilisations ou réformes.

Si, en réaction aux approches dominantes, ces travaux insistent sur le poids des logiques institutionnelles, ils n'écartent pas les facteurs apparemment plus exogènes. Les décisions politiques sont par exemple décisives dans l'avènement des systèmes éducatifs, y compris pour des États communément perçus comme faibles, telle l'Angleterre (Simon in Müller et al.,

1987). D'autre part, l'insistance sur les logiques institutionnelles ne vise pas à opposer offre et demande d'éducation mais à rééquilibrer ces termes dans l'analyse, voire, par une lecture systémique, à rappeler ce que leur distinction peut avoir d'artificiel. Les analyses de mise en système de l'enseignement s'inscrivent dans des modèles et récits systémiques plus que causaux ; dépassant la seule étude de la construction de l'offre de formation, ils intègrent les effets sociaux de l'offre sur la conception même de la demande, et réciproquement. C'est ainsi par exemple que l'offre d'école, en modelant en partie les cadres de perception de l'éducation et, partant, sa demande, soutient l'extension et la prolongation des scolarités post-obligatoires et le développement du système éducatif français (Chapoulie, 2010).

Soucieuse de l'historicité de ses catégories d'analyse, la socio-histoire permet de rappeler que l'avènement socio-politique des systèmes éducatifs est solidaire de problématiques sensibles dans les politiques publiques comme dans les recherches en éducation. Suivant les catégories de F. Ringer (in Müller et al., 1987), la systématisation des établissements rend en particulier concevable d'envisager l'universalité (*inclusiveness*) et le caractère démocratique (*progressiveness*) de l'ensemble.

Conclusion

Les travaux de socio-histoire insistent sur les limites d'une compréhension des systèmes éducatifs prioritairement économique qui serait aujourd'hui encore trop prégnante (Green, 2013). L'usage commun du terme de « système » véhicule des problématiques d'efficacité et des perspectives de comparaison (et compétition) inter-nationales qui, centrales pour les gouvernements et les organisations internationales, s'écarte du concept d'une socio-histoire qui, adoptant des approches transnationales et multiscalaires, se mobilise désormais pour interroger les thèses dominantes sur la nature et les mécanismes d'une convergence internationale des systèmes éducatifs.

* ARCHER M. S., *Social Origins of Educational Systems*, Londres, Sage Publications, 1979. – CHAPOULIE J.-M., *L'École d'État conquiert la France. Deux siècles de politique scolaire*, Rennes, PUR, 2010. – GREEN A., *Education and State Formation. Europe, East Asia and the USA*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013. – MÜLLER D. K., RINGER F. & SIMON B. (ed.), *The Rise of the Modern Educational System. Structural Change and Social Reproduction 1870-1920*, Cambridge/Paris, Cambridge University Press/Maison des Sciences de l'Homme, 1987. – TYACK D. B., *The One Best System. A History of American Urban Education*, Cambridge/Londres, Harvard University Press, 1974.

Philippe BONGRAND

□ Administration de l'éducation ; Centralisation/décentralisation ; Éducation comparée ; Efficacité des systèmes éducatifs ; Égalité et équité des systèmes éducatifs ; État et éducation ; Évaluation des politiques éducatives ; Finalités de l'école ; Histoire de l'éducation ; Méritocratie ; Mobilité sociale ; Mondialisation ; Organisations internationales ; Régulation des systèmes éducatifs ; Systèmes d'éducation (Comparaison des) ; Territorialisation de l'action éducative ; Usagers de l'école ; Valeurs du système d'enseignement.